

APPEL A PROJETS EXAC-T 2024

« SOUTIEN JEUNES CHERCHEURS »

Contexte

Le présent appel à projets « **Soutien 4ème année de thèse** » a pour objectif de permettre à des jeunes chercheurs de finaliser leurs travaux de thèse de doctorat dans les meilleures conditions.

La FHU Exac.t, après validation de son Comité Scientifique, propose une allocation pour financer, en 2024, une 4ème année de thèse.

Les projets de thèse ayant pour champ d'application **l'Autisme et les Troubles du Neurodéveloppement** (sciences de la vie, les sciences humaines et sociales ou sciences du numérique) sont les seuls à être éligibles.

Les financements sont attribués par la **Fédération Hospitalo-Universitaire Autisme et TND du Grand Ouest, Exac.t**, pour une durée de **6 à 12 mois**, selon l'état d'avancement des travaux du candidat.

- L'aide attribuée par la FHU Exac.t est nominative et ne pourra être transférée à un autre candidat en cas de désistement.
- Le projet de thèse sélectionné est indissociable de l'équipe avec lequel il a été présenté. Le candidat ne peut réaliser un projet de thèse dans une autre équipe avec l'allocation attribuée.

Les demandes de subvention devront être effectuées par mail, entre le **15 février et le 15 mars 2024**.

Calendrier

Date d'ouverture de l'appel à projets	15 février 2024
Date limite de dépôt des dossiers	15 mars 2024
Résultats officiels	1 ^{er} mai 2024

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la chargée de mission du Centre Exac.t : h.alcalde@chu-tours.fr

Critères d'éligibilité et de recevabilité

Profil requis :

- Le demandeur est le futur bénéficiaire de l'aide. Doctorant en 3ème année de thèse, de sciences demandant le soutien pour une 4ème année de thèse au cours de l'année universitaire 2024-2025.
- Candidat de formation scientifique, médicale, ou sciences humaines et sociales.
- Le candidat s'engage à se consacrer à temps plein à son projet de recherche pendant toute la durée du financement de la FHU Exac.t.

- La future date de thèse prévue doit être indiquée dans la demande et inclure la durée de la 4ème année de thèse. Le financement peut être conservé au-delà de la date de soutenance à condition que le lauréat se consacre entièrement à la finalisation de ses travaux de recherche dans le laboratoire d'accueil.
- Pour être éligible l'équipe d'accueil doit appartenir à un laboratoire appartenant au réseau de la FHU Exac.t du Grand Ouest.

Modalités de financement

Durée de financement : 6 à 12 mois maximum.

Aide destinée à couvrir le coût du salaire du bénéficiaire (salaire brut chargé, charges patronales et taxes afférentes)

- Contrat à durée déterminée (CDD) à temps plein
- Employeur : en priorité l'organisme qui a géré le contrat doctoral (3 premières années de thèse).
- Durée du financement : entre 6 à 12 mois, non renouvelable. L'aide ne peut se poursuivre au-delà de la date de soutenance de la thèse.
- Début du CDD : entre le 1er octobre 2024 et le 1er avril 2025.
- Montant : 47 000 €/an au prorata du nombre de mois demandés, versés à l'organisme employeur qui conventionne avec la FHU Exac.t. Le salaire brut est déterminé selon la grille de l'organisme employeur qui établit le contrat de travail.
- Frais de mission (participation à un/des congrès ou court séjour dans un autre laboratoire) : 2 000 € accordés en sus des frais de salaires quelle que soit la durée de l'aide (entre 6 et 12 mois). Ces frais seront à engager au plus tard à la fin du CDD et ne pourront pas être utilisés pour couvrir des frais de fonctionnement.

Sélection des projets

Après vérification de leur éligibilité et recevabilité à l'appel à projets, les dossiers de candidature sont soumis à la Commission scientifique d'Exac.t. Tous les dossiers de candidature seront examinés et classés selon la grille d'évaluation du Centre.

Le candidat : formation, diplômes, publications.

Le laboratoire d'accueil : environnement scientifique, publications, qualité de l'encadrement, expertise dans le domaine de l'autisme et des TND.

Le projet scientifique : positionnement (qualité scientifique, pertinence dans le domaine de l'Autisme et des TND, caractère innovant, retombées potentielles cliniques ou sociétales), contenu (qualité du plan de travail, maîtrise du sujet et des concepts, adéquation de la méthodologie choisie), cohérence (faisabilité technique, faisabilité dans les délais impartis, objectifs réalistes dans le cadre de la durée du financement demandé).

La justification de la demande de soutien en 4ème année de doctorat (plus-value de la 4ème année de financement, justification du calendrier prévisionnel, cohérence entre les objectifs et la durée demandée, etc.).

Les aides doctorales ne sont pas cumulables avec des financements d'autres organismes financeurs. Les candidats ayant formulé des demandes auprès de plusieurs organismes pour la même période ou une partie de cette période doivent, en cas d'obtention, faire connaître le plus rapidement possible leur choix à la FHU Exac.t. Si le choix ne se porte pas sur la FHU Exac.t, le financement est caduc et ne peut être reporté.

Règles de communication

Toute communication écrite (mémoire, poster, publication, ...) ou orale (séminaire, congrès, ...) concernant les résultats du projet de recherche financé devra mentionner la participation financière de la FHU Exac.t.

Si le projet conduisait à une publication, l'Établissement bénéficiaire s'engage à mentionner la FHU EXAC-T, le CHRU de TOURS et le GCS HUGO, dans les remerciements sous cette forme « *This work was granted by the FHU EXAC-T of the CHRU de Tours belonging to the French network of university hospitals HUGO (Hôpitaux Universitaires du Grand Ouest)* ».

Le « résumé grand public » est essentiel pour que tout public qui participe au financement des projets soit informé des avancées actuelles de la recherche. Il pourra être utilisé par la FHU Exac.t dans ses actions de communication.